

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

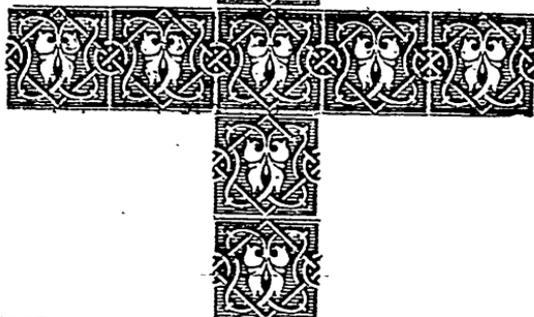
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

IXe ANNEE

No. 2

1er FEVRIER

1893



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LES
FRANCIŒHINS
DE
L'OBSERVANCE
DE
MONTREAL

AVEC L'APPROBATION DU
MINISTRE GENERAL
DE TOUT L'ORDRE DE
ST-FRANÇOIS
ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE.

Envoyez \$1.00

PRIX DE
ABONNEMENT ANNUEL

Au Gerant



Rue. S. Paul

279

M. M. G. CALARNEAU

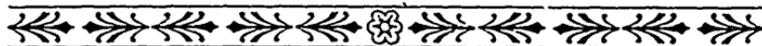
Montreal.



SOMMAIRE.



Je suis l'Immaculée Conception, p. 53. — Enfants martyrs, p. 59. — Vies des Saints de l'Ordre Séraphique, p. 63. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 67. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 70. — Chronique Franciscaine, p. 76. — Faveurs obtenues par l'intercession de notre bon frère Didace, p. 78. — Correspondance de Rome, p. 87. — Lettre encyclique de notre Rme P. Général. — Nécrologie, p. 91.



Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partièlles du *chemin de la croix*.
2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partièlles.
3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.
4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)
5. Le 5, bien que l'office de nos martyrs soit transféré au lundi.

Indulgences Partièlles.

1. 30 ans et 30 quarantaines, le 5 et le 12.
2. 15 ans et 15 quarantaines, le 15.
3. 7 ans et 7 quarantaines, le 22, et pour les Cordigères le 5.
3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

Imprimatur :

+ EDOUARD CHS., Archevêque de Montréal.

IXe ANNEE

1898



1er FEVRIER

No. 2



JE + SUIS + L'IMMACULÉE + CONCEPTION

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION.

XXIV

Qui dira l'étreinte du Serviteur de Notre-Dame de Lourdes, pressant dans ses bras l'abbé de Musy, lorsque ce dernier, immédiatement après les Offices, vint le visiter ?

— Eh bien, vous ne vous brouillerez pas avec la sainte Vierge ? demandait l'abbé Antoine avec une gaiété d'enfant.

— J'étais déjà réconcilié ! répondit la voix rude et joyeuse du Prêtre des apparitions.

— Demain, je célèbre ma seconde première Messe, dit l'abbé de Musy.....

— Je vous servirai d'enfant de chœur ! s'écria le Curé de Lourdes. Mais il advint ce que l'on n'avait pas prévu.

Onze années s'étaient écoulées depuis que l'abbé de Musy

n'avait consacré le corps du Seigneur. Lorsque, le Missel à la main, il voulut s'assurer de la fidélité de ses souvenirs, il s'aperçut qu'il avait oublié la lettre stricte et le détail minutieux des cérémonies du Saint-Sacrifice. Il fut donc contraint, pour en réapprendre la liturgie, de remettre au surlendemain la célébration de la Messe.

La journée du samedi se passa à cette étude nécessaire, qui fut faite sous la direction de l'abbé Antoine. Le disciple enseigna le maître.

Sur le soir, un visiteur se présente, un homme de haute taille et aux traits accentués. L'abbé de Musy se souvient d'avoir remarqué l'avant-veille, à la Grotte, cette tête énergique, tout empreinte d'incrédulité douloureuse.

— Monsieur l'abbé, lui dit avec émotion l'étranger, vous êtes mon bienfaiteur. Oh ! combien je vous remercie !

— Et de quoi donc, monsieur ? je ne vous connais point.

— C'est à vous que je dois la foi. Je me nomme Emile Pellegri ; j'habite le Luc, dans le département du Var, je vivais dans une incroyance totale, Arrivé ces jours-ci à Lourdes pour y conduire ma sœur, je vous ai vu avant votre guérison, trainé sur votre siège roulant, et je vous ai vu après A la Grotte, je vous ai entendu. Que vous dirai-je ? La main à qui rien ne résiste a passé sur moi, et je suis allé me confesser, ce que je n'avais pas fait depuis mon enfance, depuis près de quarante ans, je vous demande la faveur de me donner demain la sainte communion.

Le ministre de Dieu ouvrit ses bras à ce lointain voyageur, de retour enfin dans la véritable patrie. Il comprit alors que sa guérison était un apostolat, et que Dieu la destinait à ramener à la vérité bien des esprits tâtonnant dans les ténèbres, bien des cœurs hors du vrai chemin

— Bénissons Notre-Dame de Lourdes ! s'écria-t-il. La grande grâce a été pour vous ! Oui, certes, je vous donnerai la communion ; et il y aura plus de joie au ciel pour ce pécheur qui fait pénitence que pour cent justes qui persévèrent.

XXV

Il était de bonne heure le lendemain, dimanche, lorsque le Curé Peyramale frappa à la porte.

— Je viens vous chercher, dit-il. Je vous servirai d'abord la Messe : je la célébrerai ensuite ; et, après moi, ce sera le tour de

M. l'abbé Antoine. Ce n'est pas trop de trois prêtres et de trois messes pour rendre grâces à Dieu et à Notre-Dame de Lourdes d'un miracle si éclatant !

Je suis prêt, répondit l'abbé de Musy.

— Partons donc ! . . . Vous n'avez pas besoin d'amict, ajouta le Curé de Lourdes, en voyant l'abbé de Musy prendre sur la table un petit linge plié : il y en a toujours à la sacristie de la Chapelle.

— J'ai mes raisons de tenir à celui-ci, répondit le prêtre guéri.

Ce jour-là était le onzième dimanche après la Pentecôte.

L'abbé de Musy, revêtu des ornements sacrés, traversa la nef et arriva dans le chœur. A sa droite était le curé Peyramale, celui qu'il appelait son avocat auprès de la Ste Vierge ; à sa gauche l'abbé Antoine.

Une foule pressée remplissait la Crypte. L'abbé Sire, M. Pellegrin, petit Pierre et son père étaient présents à cette fête.

Le célébrant prononça les premières paroles du Saint-Sacrifice ; — *Introibo ad altare Dei*. " Je ferai mon entrée à l'autel du Seigneur. " — *Ad Deum qui latificat juventutem meam*, répondit au bas de l'autel la voix forte du curé de Peyramale.

Ceux qui entendaient la langue immortelle de l'Eglise ne pouvaient s'empêcher d'appliquer aux circonstances extraordinaires dans lesquelles on se trouvait en ce moment, les mystérieuses significances des divers Lectures et Oraisons,

Au milieu de toutes ces âmes unies à la sienne, le célébrant lut le texte de l'Introït : — " Dieu est dans son saint habitacle, et c'est lui qui rassemble dans cette même maison ceux qui ne font qu'un même cœur . . . " La première Oraison traduisait avec une précision véritablement littérale les sentiments de gratitude croissante qui bouillonnaient au fond du cœur de l'abbé de Musy : *Omnipotens sempiterna Deus, qui abundantia pietatis tuæ et merita supplicum excedis et vota ; effunde super nos misericordiam tuam ut dimittar . . .* O Dieu tout puissant et éternel, qui, par votre surabondante bonté, accordez au-delà des mérites et dépassez même les vœux de ceux qui vous prient, répandez sur nous votre miséricorde, afin que . . . "

Mais, parvenu à ces mots, l'abbé de Musy ne peut aller plus loin et s'arrête . . . La voix s'est affaïssée brusquement ; ses yeux redevenus impuissants, ne lisent plus les caractères du Missel . . .

Le Curé de Lourdes aussitôt, ému au dedans mais se dominant

et calme au dehors comme une statue de bronze, à gravi les marches du Sanctuaire. Se tenant debout à côté du célébrant, il lui prête le secours de ses yeux et prononce une à une les paroles liturgiques, que l'abbé de Musy répète alors ou plutôt balbutie après lui. Ainsi se continuent les Oraisons, ainsi se disent l'Épître et le Graduel.

Quelles angoisses traversent toutes les âmes. Une sorte d'agitation se produit dans cette multitude recueillie. La guérison aurait-elle fait quelques pas en arrière? Cette grâce visible et merveilleuse s'est-elle évanouie tout à coup? Le miracle n'est-il qu'un mirage? Chacun sait qu'après le *Credo*, l'officiant s'adresse aux Fidèles pour leur souhaiter la venue du Seigneur: *Dominus vobiscum*.

Donc ayant achevé la récitation du Symbole, l'abbé de Musy dut se tourner vers l'assistance. Et alors apparaît à tous les regards son visage, que bouleverse et qu'illumine la plus douce et la plus rayonnante émotion. Ses lèvres, toutes frémissantes et pouvant à peine parler, ses yeux tout inondés de saintes larmes expriment l'ivresse sublime, — car il comprend soudain, que ce qui a troublé la vue, ce sont les pleurs de la joie, que ce qui a étouffé la voix, ce sont les sanglots du bonheur: le prisonnier devenu libre défailait de bonheur.

Le Saint Sacrifice se continue dans l'allégresse. "Je vous glorifierai, Seigneur, car vous m'avez soulevé de ma misère.... Seigneur, j'ai crié vers vous et vous m'avez guéri!" dit l'abbé de Musy en prononçant les paroles de l'Offertoire.

La communion commença.

Le premier qui reçut le pain de vie fut l'incrédule converti; après M. Pellegrin, ce fut la miraculée du 14 Août; après elle, l'angélique petit Pierre, et les nombreux fidèles qui remplissaient la Crypte.

Cette communion dura près d'une demi-heure. L'abbé Antoine, suivait les pas du célébrant, essuyant à toute minute le front ruisselant de son ami et son visage baigné de larmes. Lorsqu'il rentra à la sacristie, M. l'abbé de Musy était couvert de sueur et en maint endroit ses vêtements étaient transpercés, tant avait été puissante l'impression qu'il avait ressentie durant la célébration de "sa seconde première Messe."

Il depouilla les ornements sacerdotaux et en revêtit le curé Peyramale, qui allait dire la Messe au même autel.

L'amict qui avait entouré le cou de l'officiant était tout mouillé ; mais les trois prêtres étaient trop violemment absorbés dans les choses de l'esprit, pour songer à ce menu détail de la matière. Bien qu'il y eût là d'autres linges tout blancs et nets, ce fut celui-là que le Curé de Lourdes plaça sur ses épaules. Après la Messe, l'abbé de Musy en fit la remarque :

— C'est sans y faire attention que je vous ai remis cet amict, tout mouillé de ma sueur.

— Qu'importe ? j'y étais à mon aise comme dans le mien : on eût dit qu'il était fait pour moi.

— Oh ! reprit l'abbé de Musy, je ne regrette qu'à demi ma distraction. Ce vieux linge usé est une relique : c'était l'amict du Curé d'Ars ! . . .

Et il pensa en lui-même :

Le Curé de Lourdes devait le porter ! . . .

Mais il ne fit point tout haut cette réflexion, qui eût provoqué quelque réponse orageuse de la part de cette âme, à la fois si humble et si brusque. Le curé Peyramale recevait mal les louanges et regardait de travers quiconque lui en adressait.

XXVI

Tandis que ces choses s'accomplissaient à Lourdes, que se passait-il depuis deux jours à Digoine ?

Ainsi que nous l'avons raconté plus haut, Madame de Musy, avec une certitude que nous avons appelée effrayante, attendait, pour la fête de l'Assomption, la dépêche qui allait lui annoncer la guérison de son fils.

La matinée cependant s'écoula tout entière sans que cette dépêche arrivât. Le facteur apporta une lettre de Lourdes, écrite par l'abbé Antoine, l'avant-veille : elle ne parlait que de la physionomie générale du Pèlerinage et de l'état, toujours le même, du malade . . .

Les longues heures de l'après-midi sonnèrent les unes après les autres : la nouvelle ne venait point. Au moindre bruit qui se faisait, à tous les pas qu'elle entendait dans les vestibules, Madame de Musy avait un éclair de joie, mais la joie tombait vite ; rien ! toujours rien ! Néanmoins sa foi tranquille resta longtemps sans se troubler, son espérance sans défaillir. Le soleil disparut à l'horizon, le soir se leva, aussi stérile que le jour ; et la nuit enveloppa dans ses ombres le château de Digoine.

La fermeture prématurée du télégraphe, le 15 Août, dans une gare intermédiaire entre Lourdes et Epinac, avait produit ce retard extraordinaire de la dépêche, — expédiée, comme on s'en souvient, immédiatement après le miracle. Un incident ignoré, une fausse direction, la rupture d'un fil, nous ne savons, devait malheureusement la retarder encore, hors de toute proportion.

Non nocet, les insomnies sont fécondes en pensées noires. L'esprit, comme la nature, prend des teintes sombres au milieu des silencieuses ténèbres durant lesquelles les yeux demeurent ouverts. . .

Le lendemain matin, quand Madame de Musy quitta sa chambre, chacun remarqua sa tristesse profonde.

Vers onze heures, le courrier arriva comme de coutume. La lettre quotidienne de l'abbé Antoine était datée du Jeudi, vigile de l'Assomption, et ne contenait que quelques lignes sans importance.

Ce jour-là, 16 Août, était la fête de Madame Musy. Il y a parfois, dans les familles, un saint spécial et traditionnel, sous le patronage duquel sont placés tous ceux qui naissent, quelque soit leur sexe. Dans la maison Casta de Beauregard, il en était ainsi, Madame de Musy, qui en était issue se nommait Armance-Geneviève-Marie Roch. Bien que son prénom usuel qui servait à la désigner dans l'intimité fût "Armance," sa fête se célébrait le jour de S. Roch.

On avait, à cette occasion, invité à dîner pour midi M. l'archiprêtre de Couches-les-mines, et son vicaire. . . . La Mère avait compté, (nous avons dit avec quelle invincible assurance) que l'on fêterait en même temps la guérison de Victor. . . . Hélas ! un vaste écroulement s'était fait en elle. Ce qui jusque là lui avait semblé certain comme une parole divine n'était plus que possible et, par mille côtés improbable. A la tranquillité de sa foi avait succédé le doute le plus cruel et l'incertitude la plus douloureuse sur le résultat de tant de prières. La voix intérieure qu'elle avait jugée infaillible l'ayant trompée, elle ne savait plus à quoi rattacher son espérance déçue. Elle voulait croire cependant, et ses mains, jointes à tout instant, témoignaient qu'elle tentait de se contraindre elle-même à cette foi sans hésitation à qui le Seigneur a promis des Miracles. Mais ses efforts étaient infructueux : et, ce qu'elle possédait pleinement la veille, elle essayait, vainement, de le reconquérir. . . . Hier, elle était sur la terre ferme ; aujourd'hui, elle se débattait dans les angoisses

désolées d'une mer sans rivage, et elle murmurait tout bas le mot de Jésus, dans les affres de l'agonie : " Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? " Accoutumée à s'oublier elle-même, elle se fit un devoir de tenir compagnie à ses hôtes et, après le dîner, elle resta au salon, ainsi que M. de Musy, Humbert et Geneviève, avec l'archiprêtre de Couches et son vicaire.

Symphorien, à l'issue du repas, était allé aux environs. La jeune Marie se promenait dans le parc, M. l'abbé Bourbonne achevait son Bréviaire dans une allée de tilleuls.

(*A suivre.*)

H. LASSERRE.



ENFANTS MARTYRS.

(*Suite et fin.*)



IV

Le voyage de Méako à Nangasaki dura un long mois ; mois de souffrances atroces surtout pour les enfants. L'hiver était rigoureux et ils étaient fort mal vêtus ; en outre, ils marchèrent presque continuellement les mains attachées derrière le dos.

Fazaburondo, gouverneur de Nagasaki en l'absence de son frère Tarazaba, qui était chrétien, rencontra les martyrs à trente lieues de la ville. Il était chargé de les accompagner et d'exécuter les ordres de l'empereur. Quand il aperçut les jeunes martyrs, il ne put s'empêcher de s'écrier : " Est-ce possible que des enfants si jeunes, et beaux comme les fleurs embaumées d'une matinée de printemps souhaitent la mort avec tant d'ardeur ? Quelle est cette religion qui change ainsi les petits enfants en héros ? " La compassion était purement naturelle ; voyant le jeune âge de Louis, il essaya de le faire apostasier.

“ Mon petit enfant, lui dit-il, votre vie est entre mes mains ; dites un mot, et, si vous le voulez, je vous renverrai libre dans votre famille.”

“ Je ne désire rien de vous, répond Louis, je suis content de mon sort. Disciple de mon bon père Pierre-Baptiste, je dépends de lui seul, et je suis résolu à ne rien faire que ce qui lui plaira.”

Le gouverneur se tournant vers le père Pierre-Baptiste, lui demande son consentement à la délivrance de l'enfant. “ Lui permettrez-vous, dit le Saint, de vivre selon la loi de Jésus Christ ?”

“ Je ne saurais le promettre, répond le gouverneur.”

“ A une semblable condition, réplique l'enfant, je ne veux de la vie à aucun prix. Ne me parlez plus de vivre, car je n'échangerai jamais le ciel pour cette misérable vie.”

Fazaburondo ne répliqua pas un mot. Un de ses officiers revint à la charge et promit à Louis des honneurs et des richesses, s'il voulait renier Jésus-Christ. Louis repousse ces offres avec mépris.

“ Va, dit-il, va te prosterner devant tes faux dieux ; mais sache bien qu'ils ne te délivreront pas de l'enfer où tu iras sûrement, si tu n'abandonnes tes erreurs pour suivre la loi de Jésus-Christ.”

V

Avant de partir, le jeune Thomas écrivit à sa mère cette touchante lettre : “ Avec la grâce du Seigneur, j'ai voulu, ma chère mère, vous adresser cette lettre. Dans la sentence prononcée contre nous, il est dit que nous devons être tous crucifiés à Nangasaki. Pour vous, ma très chère mère, loin d'en être affligée, vous devez au contraire vous en réjouir. Non, ne vous attristez pas si mon père et moi nous avons le bonheur de mourir pour Jésus-Christ. Soyez assurée qu'une fois au ciel nous ne vous oublierons pas ; oui, au ciel nous prions sans cesse le Seigneur de vous assister dans vos besoins, et de remplir votre cœur de ses grâces. Consolez-vous donc dans la pensée qu'au moment de votre trépas vous n'invoquerez pas en vain votre fils et votre époux ; du haut du ciel ils entendront votre prière et recommanderont votre âme à Jésus-Christ, afin qu'en vue de leur sang, versé en témoignage de sa foi, il daigne vous associer à leur éternelle félicité. Pour mériter cette faveur, vous devez pleurer amèrement vos péchés et remercier le Seigneur de tant de grâces reçues durant le cours de votre pèlerinage, remerciez-le surtout de vous avoir arrachée des filets de satan pour vous éclairer des lumières

de la foi. Oui, soyez-lui reconnaissante d'un si grand bienfait en vous montrant toujours fidèle aux promesses de votre baptême. Que s'il vous arrive de devenir pauvre et méprisée des hommes pour son amour, estimez-vous heureuse, car au-dessus des richesses de la terre se trouvent celles du ciel que les hommes ne sauraient vous ravir. Supportez donc en paix toute tribulation ; et pour obtenir la patience, pleurez, encore une fois, tous les jours vos péchés et demandez-en humblement pardon au Seigneur. . . .

En finissant, ma chère mère, je vous recommande avec instance mes deux bien aimés frères Mancio et Philippe. Veillez à ce qu'ils n'aient pas de relations avec les païens et qu'ils ne perdent pas l'héritage du ciel. J'ai beaucoup prié et je prierai encore à cette intention, veuillez donc dans l'intérêt de leur salut unir vos efforts aux miens. Adieu, ma mère, que le Seigneur soit toujours votre consolation pendant la vie et qu'un jour nous soyons tous réunis dans le paradis.

“ Votre fils, prisonnier pour Jésus-Christ,

“ THOMAS KOSAKI.”

VI

Le 5 Février 1597, au matin, les martyrs arrivèrent à Nangasaki et sont conduits vers la colline dominant la ville. Des ordres avaient été donnés défendant à qui que ce fût d'aller à leur rencontre, sous peine de mort. Mais dès que le cri se fut fait entendre : “ Les Martyrs arrivent ! voici les Martyrs ! ” tous les habitants, presque tous chrétiens, repoussent les gardes qui avaient été placés aux portes de la ville et forment une escorte aux confesseurs de la foi jusqu'au sommet de la colline.

Mais avant de consommer leur sacrifice, nos jeunes héros devaient livrer d'autres combats. Le gouverneur essaya encore une fois d'ébranler la constance de Thomas et de Louis, mais ce fut en vain. Thomas, se pressant près le son père, répondit au gouverneur : “ Mon sort est lié à celui de mon père ; c'est lui qui m'a engendré à cette vie de larmes, il est juste que j'aille prendre possession de la vie bienheureuse et éternelle avec lui.”

Louis ne fut pas moins courageux que son compagnon. “ Moi, abandonner Jésus-Christ qui m'ouvre déjà les portes du ciel et envoie ses anges déposer sur ma tête une brillante couronne de gloire ? Moi, abandonner mon bon Père Pierre-Baptiste qui m'a élevé dans la religion de mon Dieu et m'a fait participer à la

gloire des saints ? Je laisserais mes compagnons, je sacrifierais les délices du ciel pour vous suivre en perdant mon âme ? Non, jamais ! quelle honte en rejaillirait sur moi en ce monde et dans l'autre ! Gardez pour vous vos richesses, je les méprise, je n'en veux pas d'autres que celles du ciel." Puis, tournant le dos à Fuzaburondo, il court embrasser S. Pierre-Baptiste, en présence d'une foule immense de peuple fondant en larmes et saisi d'admiration.

Mais bien plus terrible fut l'assaut que le jeune Antoine eut à soutenir de la part de ses parents qui étaient chrétiens. Sous l'empire d'une tendresse trop naturelle, ils oublient leurs devoirs de chrétiens et reprochent à leur enfant de conduire leurs cheveux blancs à la tombe en sacrifiant son jeune âge ; à les entendre, il pourrait remettre à plus tard de mourir martyr pour Jésus-Christ. Mais l'héroïque enfant a bien vite répondu en rappelant ses parents à leur devoir avec respect mais aussi avec fermeté. Selon lui, sa jeunesse est une raison de plus de mourir maintenant. Le gouverneur insiste en faveur des parents ; mais Antoine refuse énergiquement de se séparer des Pères et de ses compagnons. Finalement, il ôte son pardessus en azur et le jette aux pieds de ses parents, en disant : " Ceci est à vous, je vous le rends de bon cœur." Il ne garda que la pauvre tunique franciscaine que lui avait faite le S. Frère Gonzalve. Il eut enfin la consolation de voir ses parents revenir à de meilleurs sentiments et consentir à sa mort.

VII

Les croix étaient préparées sur le sommet de la colline ; dès que les Martyrs les aperçoivent, ils se prosternent en terre et chantent le *Benedictus*. Trois croix plus petites avaient été préparées pour les trois enfants. Chaque confesseur de la foi s'empresse à la recherche de la sienne. Le petit Louis s'approche du gouverneur et lui dit avec un gracieux et céleste sourire : " Seigneur, je viens vous demander où est ma croix ; je veux la voir pour la presser sur mon cœur." Dès qu'on la lui a indiquée, il y court et l'embrasse avec amour ; il ne la quitte plus jusqu'à ce que les bourreaux soient venus l'attacher en lui liant les mains et les pieds avec des cordes et en lui passant un anneau de fer autour du cou. Puis on plante la croix.

En attendant le coup de la mort, le jeune Antoine se rappelle la promesse que lui a faite le Père Pierre-Baptiste de lui faire chanter le *Laudate, pueri*, sur la croix. Se tournant alors vers lui, il lui dit en souriant : "Père, vous ne vous souvenez pas de la promesse que vous nous avez faite de nous faire chanter le *Laudate, pueri* ?" Mais le Saint était absorbé en Dieu et ne répondit pas ; alors les yeux élevés au ciel, Antoine entonna le psaume que les trois enfants chantèrent avec une admirable ferveur. Pendant ce temps, les bourreaux frappaient les martyrs de deux coups de lance. Voyant briller le fer de la lance qui devait les frapper à leur tour, les jeunes martyrs s'écrièrent : "Paradis ! paradis !" et leurs âmes innocentes s'envolaient vers les chœurs des anges pour chanter devant le trône de l'Agneau *Thosanna* éternel.

Au même moment et dans les mêmes supplices, mouraient six Franciscains du premier Ordre, quatorze Frères du Tiers-Ordre, un Jésuite, Paul Miki, japonais de vingt-deux ans, avec deux domestiques, dont l'un était tertiaire franciscain, qui furent reçus dans la Compagnie de Jésus la veille de leur mort. En tout vingt-six martyrs.

Ils furent canonisés par Pie IX, le jour de la Pentecôte 1862.

FR. DÉSIRÉ, *M. Obs.*



Vies des Saints de l'Ordre Séraphique.

B. ANDRÉ D'ANAGNI

Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs

Mort en 1303. — Pape : Alexandre IV. — Roi de France : Saint Louis.

Fête, le premier Février, dans tout l'Ordre de S. François, sous le rite double majeur. — On invoque surtout le B. André contre les démons.

Vertu caractéristique : l'humilité qui recherche l'effacement et la solitude pour se cacher en Jésus-Christ :

“ Mieux vaut être humilié parmi ceux qui sont doux, que de partager les richesses des orgueilleux.” Prov. XVI, 13.

“ Ils ont été tentés. . . . panvres. . . . le monde n'était pas digne d'eux, ils ont mené une vie solitaire dans les montagnes, les crevasses et les cavernes de la terre.” Hébr. XI, 38.

Le B. André naquit à Anagni, dans la Campagne romaine. Par le comte Etienne, son père, il descendait de la noble famille des Ségni l'une des plus anciennes et des plus illustres de toute l'Italie. Déjà cette famille avait donné à l'Eglise un grand nombre d'évêques, de cardinaux, et plusieurs Souverains Pontifes, entre autres Innocent III et Grégoire IX, deux grands papes qui furent comme les Pères nourriciers de l'Ordre naissant de S. François. En outre, notre Bienheureux était neveu d'Alexandre IV, et par sa sœur, oncle de Bariface VIII. Nous verrons que ce fut aussi un de ses parents, Innocent XIII qui confirma le culte immémorial décerné au B. André par la dévotion des peuples.

Dieu qui aime avant tout les prémices des cœurs et veut être l'unique héritage des Saints qu'il s'est choisis, prévint l'âme d'André par des grâces de choix, dès l'âge le plus tendre. Cet enfant prédestiné, quoique élevé dans les raffinements et la distinction du grand monde auquel appartenait sa famille, en apprécia de bonne heure le néant et la charité. Dieu ne l'avait placé parmi les richesses que pour les lui faire mieux mépriser, parmi les hommes et les caresses du monde que pour les lui faire mieux haïr. Insensible à tout ce faux bonheur qu'il maudissait, il ne rêvait qu'une chose : quitter la maison paternelle pour devenir enfant de S. François. Dieu ne lui fit pas attendre longtemps ce vrai bonheur, et bientôt André revêtit l'habit franciscain au couvent de S. Laurent, fondé par le séraphique Patriarche. Tout jeune qu'il fût, le nouveau venu se montra si rigoureux observateur de la plus exacte discipline, il s'engagea si résolument dans les voies de l'humilité, de la pauvreté et de la pénitence, qu'il devint pour ses frères à la fois un sujet d'admiration et un modèle.

Il ne tarda pas non plus à goûter combien il est doux de converser avec le Bien Aimé des âmes. Jaloux d'entendre plus intimement encore sa voix qui ravit les cœurs, selon l'Ecriture, il

Consulter les annalistes Marc de Lisbonne, Mariano, Rodulphe, Wadding et la légende du bréviaire Romano séraphique.

résolus de se retirer à l'écart. Avec l'agrément de ses supérieurs, il mena la vie érémitique dans une affreuse caverne qu'il découvrit sur les flancs de l'Apennin. Ce réduit était si bas et si étroit qu'il ne pouvait s'y tenir que couché ou à genoux, et il en avait d'autant plus à souffrir qu'il était d'une très haute stature. Ce fut là néanmoins qu'il se condamna à la prison volontaire pour le reste de sa vie. Il en fit le théâtre de ses effrayantes austérités. Pour nous en donner une idée, Dieu permit que 420 ans après sa mort, quand on découvrit son squelette, on vit encore attachés aux côtes nues et desséchées des lambeaux du cilice qui servait à crucifier son corps.

Aux combats contre la chair s'ajoutèrent dès lors des combats contre le démon, plus terribles encore. Lui aussi, comme notre Divin Maître dans le désert de la Quarantaine, Il fut tenté par l'Esprit infernal. Satan qui avait juré d'arracher de cette solitude le Serviteur de Dieu, employa contre lui toute sa ruse et sa violence, mais ce Pauvre avait pour faire face à l'enfer des armes puissantes. Au plus fort de l'attaque, le B. André redoubla ses prières et ses pénitences, il se munissait du signe sacré de notre Rédemption sculpté sur un morceau de marbre, et, à la fin, les grâces de consolation descendaient d'en haut, tandis que l'esprit immonde se retirait honteusement vaincu. Pour récompenser de ces luttes héroïques son soldat, Jésus-Christ lui donna tant de puissance contre l'enfer, que Satan n'osa plus l'attaquer dans la suite et même se laissa chasser à la voix du Bienheureux du corps et de l'âme des autres. Voilà pourquoi on invoque avec efficacité le B. André comme un Protecteur et un Défenseur puissant, dans les obsessions ou les possessions diaboliques et dans les moments de tentation.

Cette vie de prière, de pénitence et de combat n'empêcha pas André de se livrer à l'étude. Doué d'une rare intelligence, il montrait une grande aptitude aux travaux de l'esprit, et mérita d'être loué comme homme de lettres, tant il est vrai de dire qu'on peut devenir un grand saint sans cesser d'être un savant. Il réunit les louanges de la T. Ste Vierge dans un Traité très estimé des docteurs ses contemporains, mais qui malheureusement n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Les honneurs, dit le Sage, poursuivent celui qui les méprise. Celui qui, en devenant Frère Mineur, avait si absolument renoncé à toute dignité humaine, se vit proposer les plus hautes dignités

jusque dans son humble retraite. Un jour, Alexandre IV, son oncle, en le visitant, lui mit sur la tête le chapeau de cardinal. Mais ce chapeau ne pouvait tenir sur une tête si courbée devant Dieu et devant les hommes : notre Bienheureux l'ôta aussitôt et déclara respectueusement qu'il renonçait à cette dignité. C'était en 1295. Une autre fois, son neveu, Boniface VIII, touché de ses vertus et de son mérite exceptionnel, lui envoya les insignes cardinalices, mais trop dur était le sacrifice demandé : l'échange de sa vie cachée en Jésus-Christ contre un siège au Collège des Cardinaux. Le B. André déclina de nouveau cet honneur, et toutes les instances que l'on fit ne purent le faire revenir sur son refus. Cette inflexibilité était fondée sur la divine Parole : " Mieux vaut être humilié parmi ceux qui sont doux, que de partager les richesses des orgueilleux," Prov XVI, 13. Boniface VIII trouva si rare et si admirable une telle conduite, qu'il désirait survivre à son oncle, afin de pouvoir l'inscrire au catalogue des Saints.

En se reposant sur l'âme du Bienheureux, l'Esprit du Seigneur ne l'avait pas enrichie seulement des grâces qui rendent agréable à Dieu, mais il lui avait donné aussi les faveurs extraordinaires qui servent à l'édification et au salut du prochain. Ainsi le voulait le Bon Maître qui aime à exalter dès cette vie ses fidèles serviteurs et à provoquer dans les peuples qui les admirent, à l'imitation de leurs vertus. Le B. André brilla surtout par le don de prophétie et celui des miracles. Un jour qu'il se trouvait malade et dégoûté de toute nourriture, un bienfaiteur, pour réveiller son estomac affadi, lui apporta quelques petits oiseaux tués à la chasse ; mais le Bienheureux, à la vue de ces innocentes créatures étendues sans vie, fut touché de compassion et n'en voulut point manger. Dans sa pitié il alla jusqu'à prier leur Créateur de vouloir bien les ressusciter. Il n'eut pas plutôt fait sur ces petits oiseaux le signe de la croix, que Dieu daigna exaucer cette demande. Les plumes leur poussèrent à l'instant, ils commencèrent à s'agiter à battre les ailes et s'envolèrent en gazouillant de la plus joyeuse façon. (1)

ainsi que Charles d'Anjou, roi de Naples et frère du Roi S. Louis, lui apparut après sa mort, et sollicita le secours de ses prières, Dieu daigna aussi l'initier aux secrets du monde des âmes. C'est

(1) Wadding. — *Annales minorum*, C. V, p. 336.

pour être délivré des peines cruelles qu'il endurait en purgatorre.

Les dernières années de sa vie furent si remplies de faveurs célestes et de vertus extraordinaires, qu'il semblait être plutôt un ange qu'un homme. Ce fut dans le cloître de Pilio qu'arriva la fin d'une vie consommée en mérites. L'humble et pénitent André passa aux gloires et aux réjouissances de l'éternité, le premier Février, 1302. Son corps repose chez les Conventuels, dans l'église du couvent de S. Laurent. Des guérisons merveilleuses justifèrent toujours davantage la vénération des peuples pour ses reliques. Innocent XIII, son parent, comme nous l'avons dit, confirma ce culte qui lui était rendu de temps immémorial.

Oraison

O Dieu très clément, nous nous réclamons des mérites du B. André votre Confesseur, pour vous demander de daigner défendre nos corps et nos âmes contre toute attaque des esprits méchants de peur que dans leur acharnement à nous vouloir pour compagnons de leurs supplices, ils ne nous fassent partager leur erreur et leurs crimes.



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.



Léon XIII, jetant sur la société un regard scrutateur, l'a vue morte pour Dieu. Mais comment ressusciter un mort? A cette œuvre il faut le miracle. Or, la miracle s'obtient par la prière, et Marie est la toute-puissance suppliante. Voilà pourquoi dans quatre de ses encycliques le S. Père a donné rendez-vous à la catholicité entière au pied du trône de Marie.

Mais tout n'est pas dans la prière. Celui qui nous a créés sans nous ne nous sauvera pas sans nous. Dieu ne sauvera pas la société malgré elle, et comme la société se compose d'individus et qu'il sera toujours vrai de dire : " Tels individus, telle société," le Souverain Pontife paraît poursuivre avant tout la réforme individuelle. L'individu réformé, la famille se reformera, le mariage

se réformera, l'éducation se réformera, le capitaliste et le prolétaire se réformeront, la société se réformera, elle aura une digue à opposer à ce travail de la franc-maçonnerie, souterrain, destructeur, satanique qui se fait partout, et sur une échelle si vaste. On peut dire que c'est là toute la genèse des actes pontificaux de Léon XIII qui porte si bien la devise qu'on lui applique : *Lumen in caelo*.

Et comment l'individu se réformera-t-il ? Par le retour à l'Évangile, à l'esprit du christianisme, à la ferveur des premiers âges de foi. Pour ce motif, le Souverain Pontife, dans son Encyclique *Auspicato concessum est*, dans sa Constitution *Misericors Dei Filius* et dans son Encyclique sur la franc-maçonnerie *Humanum genus*, comme aussi par des recommandations incessantes, a présenté le Tiers-Ordre de S. François à tous les catholiques de bonne volonté comme le moyen le plus efficace de réagir contre l'esprit du monde et de les ramener à la piété forte de la primitive Eglise.

Il est nécessaire de remonter en arrière, de se rappeler la mission de François d'Assise, l'opportunité de son œuvre et les analogies qui existent entre le XIIIème et le XIXème siècles dans le mal et le remède à opposer au mal.

Une nuit que le pape Innocent III dormait dans le palais de S. Jean de Latran, il vit en songe la basilique sur le point de s'effondrer, lorsqu'un homme se présenta pour en soutenir sur ses épaules les murailles chancelantes. Cet homme, couvert des haillons de la pauvreté, n'était autre que François d'Assise.

L'Eglise alors traversait une crise redoutable. A l'occasion des croisades, le luxe et la corruption orientales avaient envahi l'Europe chrétienne ; la simonie et l'incestence désolaient le sanctuaire ; de prétendus réformateurs, criant au scandale, prenaient acte de ces désordres pour introduire dans l'Eglise le schisme et l'hérésie ; les peuples se soulevaient ; de toutes parts ce n'était que guerres, anarchie, flots de sang répandu ; et, au milieu de ces divisions intestines, les Turcs menaçaient d'envahir toute l'Europe pour arborer le croissant sur les ruines du christianisme.

Que fut alors S. François et son premier Ordre ? . . . Jésus-Christ et les apôtres revenus sur la terre, l'Évangile pratiqué en plein, l'esprit évangélique renouvelé et infiltré dans les masses.

François fonde un second Ordre. Sa mission sera de prier sur les hauteurs de la pénitence et de la contemplation pour ces conquérants pacifiques.

Mais l'élan que François d'Assise communiqua au XIII^{ème} siècle ne s'arrêta point là. " On ne saurait croire, dit Léon XIII (Encycliq. *Auspicato*), avec quelle ardente sympathie, qui allait jusqu'à l'impétuosité, la foule se précipitait vers François. Partout où il allait, un grand concours de peuple le suivait, et il n'était pas rare que dans les petites villes, dans les cités les plus peuplées, des hommes de toute condition lui demandassent de vouloir bien les admettre sous sa règle." On sait avec quel enthousiasme et quel profit les foules se rangèrent sous l'étendard du Tiers-Ordre. Les Tertiaires se répandirent partout, ils furent le ferment divin qui anima toute la masse. En Italie, leur nombre toujours croissant déconcerta les projets impies de Frédéric II, empereur d'Allemagne, qui faisait au S. Siège une guerre acharnée ; c'est au point que le chancelier de ce prince, effrayé d'une institution qui éclaircissait de toutes parts les rangs des factions, se plaignait à son maître de ce que l'œuvre de François d'Assise avait plus fait pour ruiner son parti dans le Milanais, que n'auraient pu faire de nombreuses armées. Ainsi, par son œuvre, le Séraphique François est la Providence et le soutien de l'Église, au XIII^{ème} siècle, en même temps que la régénération du monde.

Ce que l'esprit du Patriarche d'Assise a opéré une fois, dit le Vicaire de Jésus-Christ, il peut le reproduire à notre époque, laquelle a tant d'analogies avec le XIII^{ème} siècle.

Nous avons tous les désordres de ce XIII^{ème} siècle, moins la brutalité et je ne sais quelle cruauté sauvage. Mais la politesse des mœurs, fruit de dix-neuf cents ans de christianisme, ne fait que donner, à beaucoup, le change sur la situation réelle. Nous n'avons pas, comme alors, cette franchise du mal qui déterminait les grandes réactions et les grandes saintetés. Nous n'avons pas surtout cette foi vive qui existait encore partout et qui semait de remords le champ de tous les crimes.

La foi s'en va. . . . On dirait presque que nous sommes pas éloignés de cette époque dont Notre-Seigneur a dit : " Quand je reviendrai dans le monde, croyez-vous que j'y trouve beaucoup de foi ? " La jeunesse est sans Dieu à quinze ans. L'âge mûr est aux affaires. Après avoir oublié Dieu pendant la vie, la vieillesse s'oublie elle-même sur le seuil de l'éternité. Et que sont, en présence de tant de maux, un très grand nombre d'hommes censés chrétiens ? Un alliage de principes mondains et de pratiques religieuses. Ils n'ont point de fonds. Ainsi la foi, comme la

sèmeñce de l'Évangile, tombe sûr le chemin, et quand on pense qu'elle a été confiée à la bonne terre, très souvent elle n'est tombée que sur des terrains pierreux et couverts d'épines.

Sans doute, dans la société, comme dans le pauvre homme de l'Évangile gisant sur le chemin, dépouillé par les voleurs, criblé de blessures; à demi-mort, *Semivivo relicto* (Luc, X 30), il est encore quelques principes de vie. Les saints n'ont jamais abandonné l'Église de Dieu; il y a encore des catholiques dignes de ce nom, il y a de saints prêtres, de fervents religieux, il y a des œuvres, des efforts généreux, héroïques, tentés par beaucoup. Mais qui donnera corps à toutes ces volon^{és}, qui les groupera en faisceau pour les féconder et les fortifier, à raison de leur union même? Encore une fois le Pape présente à tous les catholiques de bonne volonté le Tiers-Ordre de S. François, comme le meilleur moyen de régénération individuelle et de cohésion nécessaire pour résister au mal et en tirer tout le bien possible. Il nous dit par là avec l'apôtre: " Ne vous conformez pas à ce siècle " (Rom., XII, 2), mais renouvez-vous dans l'esprit de votre première vocation, revenez à l'esprit chrétien. Posez-vous en face du XIX^{ème} siècle redevenu païen, comme les premiers chrétiens se posèrent en face du paganisme brutal.

(A suivre.)

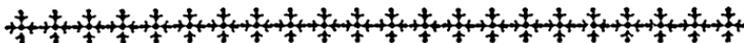
FR. PIERRE-BAPTISTE, *M. Obs.*



UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE



JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.



SA PIÉTÉ, SA CHARITÉ À L'ŒUVRE.

Laroudie était un homme d'une grande énergie. Non point d'une énergie faite d'insensibilité ou de dureté sauvage, mais de celle dont parle Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il dit: " Venez

à moi vous tous qui peinez et qui êtes sous les fardeaux, et je vous soulagerai." C'est à la piété, à la pratique des bonnes œuvres, qu'un tertiaire doit demander le secret de la résignation, de la force de caractère, du courage et de l'amour du travail. Combien de chrétiens en arrivent au découragement, au désespoir, faute d'avoir été à Jésus-Christ qui les eût relevés ! Heureux si dans l'épreuve, ils n'avaient pas oublié les habitudes de leur éducation chrétienne !

Le bonheur du saint ouvrier de Limoges fut qu'il n'oublia jamais les leçons de sa mère et de ses maîtres et que le temps, au lieu d'affaiblir sa piété, la fortifia. Dieu se plait à prodiguer ses grâces aux âmes simples et humbles ; Laroudie en fut comblé et ne manqua aucune occasion de correspondre aux desseins de Dieu sur lui. C'était, dans toute la force du terme, un grand et solide chrétien.

Enfant et jeune homme, lorsqu'il était à la Persévérance de l'abbé Dubreuil, son bonheur avait été d'aller, aux jours de fête, servir et chanter la messe au Palais et à Feytiat.

Ouvrier, homme fait, ses meilleurs moments étaient ceux qu'il passait à l'église S. Pierre, sa paroisse. Nous avons recherché si le brave garçon avait fait partie jadis des antiques confréries de Pénitents. Nous n'avons trouvé son nom nulle part.

Voulant en savoir la raison, nous avons questionné sa sœur qui nous a répondu :

— Mon frère n'aimait pas les sociétés où l'on avait l'habitude de boire.

Le mot était peut-être cruel, mais il était rigoureusement exact. Si autrefois, même au commencement de ce siècle, les confréries de Pénitents étaient irréprochables, malheureusement elles ne l'étaient plus à l'époque à laquelle Laroudie aurait pu y entrer. Il n'est que trop vrai que la licence allait un peu loin chez les pénitents ; ainsi leur habitude de quitter les processions pour entrer au cabaret suffisait pour éloigner d'eux les hommes pieux et austères.

Mais si Jean-Baptiste n'avait pas voulu adopter le sac et la cagoule, il avait fait mieux, il était entré dans les Conférences de S. Vincent-de-Paul, puis dans le Tiers-Ordre de S. François d'Assise.

Les Conférences de S. Vincent-de-Paul étaient bien faites pour attirer l'âme, si ardente au bien, si charitable, de Laroudie.

Dès qu'il fut admis au nombre des membres actifs, il se dévoua comme toujours à sa tâche et, véritable père des pauvres, devint un sujet d'édification pour tous ses confrères.

Avant de le suivre à la Conférence et dans ses visites chez les pauvres, observons-le dans sa paroisse.

Membre des confréries du S. Sacrement et des âmes du purgatoire, il assistait à tous les offices.

Tous les jours, nous l'avons dit, il était à la première messe. Il y communiait plusieurs fois par semaine, et c'était un spectacle vraiment touchant que de le voir dans sa blouse bleue, les mains jointes, sa bonne figure de saint penchée sur sa poitrine, quittant la Sainte Table pour aller rejoindre sa place au banc des âmiens (1), le long de l'avant-chœur, du côté de l'Évangile. des âmes du purgatoire.

Là il faisait une longue action de grâce, souvent entrecoupée par les accès d'une toux violente.

Le dimanche, il quêta à tous les offices pour les âmes du purgatoire et se montra alors dans son costume des grands jours, en tenue d'ouvrier aisé.

Ce grand homme maigre, chauve, la face rasée, aux cils et sourcils blonds, au nez un peu fort, rappelant le profil de S. Bruno, sortant de la sacristie précédé du suisse, c'était lui ! Il parcourait les rangs des fidèles, un peu voûté, bien serré dans sa longue redingote noire, son pantalon de même couleur, laissant voir ses gros souliers sur lesquels il ne tombait pas. A chaque sou qu'on déposait dans son plateau il répondait un : " Dieu vous le rende ! " bien sonore, et sa tête s'inclinait en signe de remerciement, ne craignant pas de froisser le col de grosse toile, bien blanc, autour duquel était trois ou quatre fois enroulée une grosse cravate noire.

Après la messe il se mettait à la porte de sortie de l'église et quêta pour les écoles chrétiennes, aidant dans cette tâche le comité de l'œuvre.

Lorsque les vêpres arrivaient, Laroudie était à son banc. A la bénédiction, un cierge à la main, il allait s'agenouiller à l'autel, avec les confrères du S. Sacrement, et le reste de sa journée se passait à visiter les pauvres ou à faire du catéchisme.

(1) On appelle âmiens, à Limoges, les membres de la confrérie,

À l'époque de la Toussaint, le clergé de S. Pierre descend dans la crypte de l'église et donne l'absoute aux défunts dont les ossements, extraits du cimetière qui entourait autrefois l'édifice, ont été déposés dans les ossuaires installés à cette intention.

Les âmiens accompagnent les prêtres.

Laroudie ne s'en tenait pas là ; il restait seul des heures entières dans le funèbre caveau, en compagnie des crânes blanchis, priant pour les pauvres âmes de ces trépassés, et faisant de salutaires méditations.

Cela se renouvelait à plusieurs reprises, l'absoute étant donnée, autant qu'il nous en souvient, trois ou quatre fois et à des jours différents.

Communiant souvent, Laroudie se confessait tous les huit jours.

Il avait pour directeur un père oblat. C'est lui qui put surtout apprécier tout ce qu'il y avait de grand, de généreux et de saint dans l'âme de son pénitent !

Au temps où les processions étaient encore permises à Limoges, Jean-Baptiste s'occupait dans leur organisation des porteurs du dais pour le S. Sacrement.

D'une complaisance et d'un dévouement extrêmes, Laroudie acceptait, sollicitait toutes les corvées.

Se multipliant pour les processions, il courait aussi à domicile pour recueillir des souscriptions lorsqu'il le fallait ; c'est ainsi que nous avons trouvé une autre liste portant en tête : *Souscription pour le Vœu national*, sur laquelle il figure le premier avec un versement d'un franc.

Nous n'en devons pas être surpris, sa bourse était toujours ouverte, et ouverte à tous.

Nous renouons à publier le texte de toutes les demandes d'argent qui lui étaient adressées.

Il faudrait un volume supplémentaire.

Les catholiques savent que lorsqu'un nom a une fois paru dans une liste d'offrandes livrée à l'imprimerie, comme par exemple dans le bulletin de l'œuvre du *Vœu national*, immédiatement toutes les personnes pieuses qui ont entrepris, soit la construction d'une école, soit l'érection d'une chapelle, soit la restauration d'une église, adressent à ce nom des demandes identiques tendant à obtenir un secours.

Le plus souvent les destinataires ayant à subvenir aux œuvres

diocésaines ou d'intérêt général, comme le *Vœu national*, sont obligés de ne pas tenir compte de ces sollicitations.

Laroudie n'agissait pas ainsi. Il semble résulter des talons de mandat trouvés dans ses tiroirs, qu'il envoyait toujours son obole, quelque modeste qu'elle fut. Nous avons sous les yeux les preuves que cette obole était souvent de 5 francs !... Et il gagnait à peu près 3 francs par jour !

Une lettre lui demandant prières, aumônes et honoraires de messe pour une œuvre catholique en Bulgarie, ne resta certainement pas sans réponse. Elle lui était adressée par un ancien compagnon de pèlerinage à Jérusalem ; or, rien que l'évocation de ce souvenir nous permet de dire, sans témérité, que l'ancien pèlerin de la pénitence donna généreusement.

Au reste, lorsqu'il avait de l'argent, il ne le marchandait pas, surtout s'il s'agissait de permettre à un pèlerin de faire les frais de son voyage, ou s'il fallait aider à la propagation de la foi catholique. Lorsqu'il n'en avait pas, lui, si fier, si inflexible lorsqu'on voulait lui en faire accepter pour lui, même à titre de prêt, se faisait mendiant pour les autres.

En voici la preuve :

Il reçut en Janvier 1889, une lettre ainsi conçue :

“ MON CHER LARODIE,

“ En qualité d'ancien confrère et camarade de pèlerinage, en Palestine, permettez-moi de venir vous demander un service.

“ Vous qui, quoique simple ouvrier, connaissez tant de monde à Limoges, et surtout tant de gens riches et distingués, ne pourriez-vous pas me faire le plaisir de trouver une famille qui voulût se faire représenter à Rome, au mois de Septembre, (dans le pèlerinage ouvrier.)

“ Vous qui faites la pluie et le beau temps dans la ville, je suis sûr que dans moins de huit jours je vais recevoir de Laroudie une réponse favorable.

“ Souvenez-vous de votre ancien voisin de table, au réfectoire des frères de Jérusalem et songez que si vous tenez à le voir de nouveau à vos côtés, en chemin de fer et en Italie, cela dépend de vous et de votre zèle à trouver 100 ou 200 fr. au plus pour son voyage.

“ Si vous me rendez ce service, devant aller à Paris en juin

prochain, je m'arrêterai exprès à Limoges pour vous remercier et vous serrer la main en passant.

— Vous pouvez y compter, je vous le promets, mais auparavant faites-moi compter de 150 à 200 fr. par une âme charitable.

‘ Tout à vous,

“ X. DE X.....”

Cette demande parut-elle indiscrette à Laroudie ? Nous l'ignorons.

Y donna-t-il satisfaction ? Nous ne saurions l'affirmer.

Ce qui est certain, c'est qu'après n'avoir jamais voulu accepter les secours que ses confrères de la Conférence avaient déposés à son intention entre les mains du président du conseil particulier de Limoges, il alla un jour le trouver et lui dit :

— Il paraît, Monsieur Lemaigre, que vous avez de l'argent pour moi ?

— Mon Dieu, oui, Laroudie, et il est à votre disposition.

— Eh bien, donnez-moi donc une pièce de dix francs.

— Oh ! j'ai plus que cela, j'ai quatre-vingts ou cent francs....

Et M. Lemaigre, se ravisant, très surpris qu'il était de la démarche de son intraitable confrère :

— Au fait, on m'a confié cet argent pour vous le donner pour vos besoins personnels.... Est-ce pour vous ces dix francs que vous me demandez ?

— Eh !.... Eh !.... donnez toujours, donnez, donnez....

— Enfin, est-ce pour vous ?

— C'est pour un pèlerin qui va à Rome et n'a pas assez pour faire son voyage.... mais c'est moi qui les demande par conséquent....

M. Lemaigre céda.

Un peu plus tard, vers le mois de juillet ou d'août 1889, Laroudie revint frapper à sa porte :

— Vous m'avez dit qu'il vous restait une certaine somme pour moi lui dit-il.... quatre vingts francs je crois ?

— O'ij, même plus que cela.

— Donnez-les moi !

— Est-ce pour vous ? vous savez dans quel but on me les a donnés.

— Eh ! c'est évident que c'est pour moi, puisque c'est moi qui les demande !

M. Lemaigre donna ce qui lui restait d'argent. Qu'en fit L'aroudie? L'envoya-t-il à l'auteur de la lettre qui précède, nul ne le sait, mais ce qui est certain c'est qu'il le donna et n'en garda pas un centime. En le lui remettant, M. Lemaigre, qui n'avait pas pu lui arracher son secret, lui dit :

“ Il manque au ciel un saint, c'est saint Têtu, et c'est vous qui le serez ! ”

— C'est bien ! c'est bien ! répondit en s'en allant le digne garçon, en attendant je vous remercie.

(A suivre.)



Chronique Française



NOTRE PÈLERINAGE À STE ANNE. — Nous annonçons à nos Abonnés et à nos Tertiaires qu'en Juin prochain nous ferons un PÈLERINAGE FRANCISCAIN à la Bonne Sainte Anne, l'un pour les Frères, l'autre pour les Sœurs. Sous peu nous en indiquerons le programme et les autres renseignements.

Un compagnon de Christophe Colomb. — La *Revue* a déjà annoncé, outre le dédoublement présumé du nom du P. Juan Perez de Marchena, l'ami de Christophe Colomb, en ceux du P. Juan de Perez et du P. Antonio de Marchena, une autre découverte concernant la présence d'un autre Franciscain au premier voyage du grand Génois, et par conséquent à la découverte même de l'Amérique. Voici comme notre P. Marcellin de Civezza rapporte la chose dans *Le Missioni Franciscane in Palestina* (31 Août, 1892, page 454.) “ En cette année 1692, Christophe Colomb, Génois, est allé dans les Indes découvrir de nouvelles terres et de nouveaux pays. Et parmi les hommes qu'il conduisait

“ avec lui dans sa caravelle, fut le R. P. Juan Bernardin Moncastro, noble de Todi, de l'Ordre des Mineurs, (1) homme de grande littérature, expert en astronomie, *pratico de astronomia*, qui fut de plus son confesseur. C'est pourquoi Gabriel Moncastro, frère du dit Religieux, a donné le nom de Christophe à un de ses trois fils.” Tout ceci est tiré d'un livre intitulé : *Chroniques de la cité de Todi, de l'an 1000 à toute l'année 1499*, écrit par le très-érudit antiquaire, le chanoine Jean-Baptiste Alvi, Patrice de cette ville (première partie, page 97.) Le fait est donc d'autant plus croyable que l'auteur qui le rapporte est concitoyen et contemporain du voyageur : il a cessé d'écrire sept ans seulement après l'événement.

Une prise d'habit. — Le jour de la fête de S. Jean l'Évangéliste, avait lieu à Québec, la première prise d'habit chez les Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie. L'assistance était peu nombreuse vu l'exiguïté de la chambre-chapelle. Mais les espérances étaient grandes : les deux heureuses privilégiées étaient bien fières de la cérémonie. Premières canadiennes de l'Ordre, elles voyaient par l'imagination une longue suite d'autres canadiennes entrer après elles. Et elles se croient, sinon la base, au moins les colonnes d'un immense édifice qui va reposer sur elles. Daigne le Ciel faire mûrir ces espérances et les réaliser ! Déjà, à côté des deux premières venues d'autres compagnes, enviaient le sort de leur aînées, et je crois que dans l'assemblée d'autres aspirations se cachaient qui n'osaient s'élever si haut. La cérémonie fut touchante dans ce petit sanctuaire bien orné, près d'une crèche faite avec un goût délicat. Mgr Marois devait présider la cérémonie ; mais il fut empêché par la maladie. Il eut l'amabilité de se faire remplacer par un P. Franciscain qui était à Québec pour cette première fête de famille. Le dévoué Chapelain de la communauté avait tenu, malgré d'autres occupations, à assister à la Vêture, et l'ardent Directeur du T.-O., le bon P. Perron, oblat de Marie était gracieusement venu représenter la fraternité. Puissent nos bonnes Sœurs Franciscaines voir

(1) De l'Observance.

beaucoup de ces cérémonies leur amener un renfort considérable de saintes âmes. Puisse nos deux nouvelles novices persévérer et devenir enfin d'excellentes professes ! Leur famille assistait nombreuse à leur prise d'habit.

Portioncule. — Le correspondant romain du *Catholic News* de New-York annonce que pour répondre aux nombreuses demandes venues de partout, la Sacrée Congrégation a résolu d'accorder la précieuse faveur de l'Indulgence de la Portioncule à toutes les églises et chapelles qui sont le siège de quelque fraternité du Tiers-Ordre. La publication du décret ne serait plus qu'une question de jours.



FAVEURS OBTENUES

PAR L'INTERCESSION DE

Notre Bon Frère Didacé.

+++++

Montréal. — Une Tertiaire guérie d'un mal de genoux en remercie le Bon Frère.

Montréal. — Un Révérend Prêtre a fait l'an dernier une neuvaine et une retraite en l'honneur du Fr. Didacé, à l'anniversaire de sa mort : 21 Février. Il a obtenu une grâce considérée par lui et ses amis comme miraculeuse. Cette année encore, à l'issue d'une neuvaine, il a pu régler une affaire très difficile.

Québec. — Madame V. B. souffrait depuis longtemps d'un mal déclaré mortel et inguérissable par son médecin. Sur le conseil d'un ami, elle fit avec le Docteur lui-même une neuvaine au Bon Frère. Depuis elle a pu reprendre son travail et n'éprouve aucune des douleurs précédentes.

Québec. — Madame Q. B. remercie le Bon Frère par l'entremise de la "*Revue*" de ce qu'il a bien voulu guérir son mari d'une maladie de nerfs.

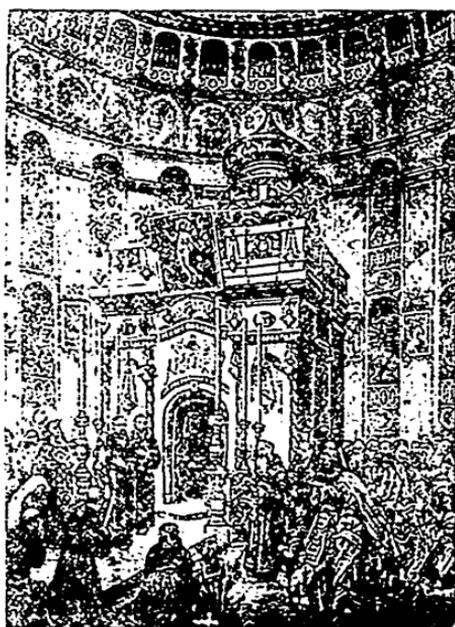
S. Joseph de Lévis. — M. E. S., souffrant depuis Janvier d'une maladie pour ainsi dire incurable, s'est recommandé avec confiance au Bon Frère. Malgré une longue attente, avec sa femme il a persévéré à prier, il s'est mis à l'ouvrage malgré sa maladie et il s'est trouvé guéri en plein travail.

S. Ferdinand d'Halifax. — Madame F. B. fait avec sa famille une neuvaine au Bon Frère pour la guérison d'un enfant de quatre ans, atteint d'une maladie dangereuse qui eût exigé une opération. Guérison complète dès le premier jour de la neuvaine.

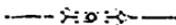
Ste Rose Laval. — F. G. remercie le Bon Frère pour trois grâces obtenues.

S. Cuthbert. — Une abonnée est guérie à l'instant d'un mal de dents dont elle souffrait depuis six mois, en promettant au Bon Frère de le faire publier dans la *Revue* et de ne pas discontinuer son abonnement comme elle l'avait résolu.





LE SAINT SÉPULCHRE.



Enfants de S. François, approchons à l'avance de ce Tombeau Sacré. L'Eglise nous y convie déjà par les Fêtes de ce mois : Mardi 7, Commémoration de la Passion de Notre Sauveur. Vendredi 17, Fête de la S. Couronne d'épines. Lundi 27, Fête de la Lance et des Clous de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CORRESPONDANCE DE ROME.

La charité des papes, et la bienfaisance de la révolution à Rome. — Il y a quelques années, on voyait encore sur les flancs du Capitole de Rome, le vieux couvent d'*Ara Cæli*. Les murs avaient été sanctifiés par la présence d'une foule de Religieux, dont plusieurs ont obtenu les honneurs des autels. Ses habitants quoique pauvres et vivant eux-mêmes d'aumônes, trouvaient moyen de faire chaque jour la charité à d'autres pauvres qui venaient très nombreux leur demander un morceau de pain pour l'amour de Dieu. Mais les uns et les autres, les pauvres Franciscains et leurs pauvres protégés, n'ont pas trouvé grâce devant la Révolution : les Religieux ont été chassés, les pauvres ont vu s'éloigner leurs bienfaiteurs et bientôt après, les murs du vieux cloître étaient renversés pour faire place à un monument en l'honneur de l'*Usurpateur*. Déjà plus de dix millions ont été engloutis dans les fondations, il n'y a encore presque rien de fait ; il faudra cinquante autre millions pour achever l'ouvrage commencé, si Dieu permet qu'il puisse jamais être achevé. En attendant, le pauvre peuple est accablé par la misère, et ceux qui ont démoli le couvent, après en avoir chassé les habitants, ne leur ont substitué personne pour faire la charité aux malheureux. Bien plus, ils songent à priver ceux qui souffrent d'autres asiles que leur avait ouverts la charité des papes. Tandis qu'ils élèvent un monument inutile, ils songent à supprimer des établissements de première utilité.

* * *

Au pied du Capitole, du côté opposé à l'*Ara Cæli* se trouve un hôpital bien connu à Rome, *Sainte Marie de la Consolation*. Commencé sous Grégoire VI, en 1045, il avait été agrandi dans la suite par Célestin III et Sixte IV. Pie IX y avait ajouté une nouvelle salle avec 24 lits. L'hôpital avait en 1870 un revenu d'environ cent mille francs, et voici que la commission hospitalière menace de fermer cet établissement, sous prétexte qu'il n'a pas de revenus suffisants. On se demande ce que sont devenus les capitaux de tant de fondations séculaires, depuis que le Gouvernement *libérateur et séparateur* en a pris la gestion.

Un autre asile pour l'infortune est condamné à disparaître soit peu, c'est la salle des convalescents à la *Trinité des Pèlerins*. Ceux qui discréditent le gouvernement pontifical d'autrefois et qui réservent toutes leurs louanges pour le nouveau régime, ne savent pas, ou feignent de ne pas savoir, ce que les Papes avaient fait pour le peuple. Au lieu de doter la ville de nouveaux quartiers, dont les maisons, comme des casernes, sont inachevées et inhabitées ; au lieu d'ouvrir de larges rues, style moderne, où s'engouffre en hiver un vent glacial et où on ne peut trouver d'ombre en été, les Souverains Pontifes avaient songé à toutes les infirmités et avaient créé des asiles pour toutes les catégories de malheureux ; ils avaient même songé aux convalescents, qui, à leur sortie de l'hôpital, avaient encore besoin, sinon de remèdes, au moins d'un air pur et d'une nourriture saine. La maison de la *Santissima Trinita dei Pellegrini*, sur les bords du Tibre, était destinée à les recevoir, et chaque année plus de douze mille convalescents étaient reçus pour quelques jours dans ce pieux asile. C'est cet asile qu'on va fermer ; et cependant les ressources ne devraient pas manquer, puisque le gouvernement s'est emparé des biens des confréries, sous prétexte de les soustraire au service du culte et de les employer pour les œuvres de bienfaisance. *Bienfaisance* de la Révolution qui détruit ce qu'avait édifié la *charité* des Papes.

* *

Le grand duc Sergius. — Malgré les nouvelles à sensation données par les journaux libéraux, le Souverain Pontife continue à se porter à merveille. L'un d'eux écrivait l'autre jour : " Les audiences du Pape ont été suspendues sans motif apparent ; le Pape serait malade, et on croit que son état est très grave." Ces nouvelles sont sans fondement et le Souverain Pontife n'a nullement suspendu ses audiences. L'une des plus importantes, tout récemment, fut celle accordée au grand duc Sergius, le frère de l'empereur de Russie ; ce prince a été reçu par Léon XIII avec tous les honneurs dus aux membres des familles souveraines. Son Altesse impériale ayant manifesté le désir de vénérer les grandes reliques de la Passion qui se conservent dans la chapelle supérieure de la Basilique Vaticane, où les chanoines seuls ont le droit d'entrer, le saint Père a donné ordre de transporter les saintes Reliques et de les exposer solennellement en dehors de la chapelle. Le grand duc et sa suite ont été reçus à la porte de

la Basilique par Monseigneur de Necker, économiste de la Fabrique de Saint Pierre, et a été conduit à l'endroit où étaient les saintes Reliques. Il les a examinées avec un vif intérêt et une profonde vénération ; il a visité ensuite les souterrains et la chapelle qui se trouve sous l'autel Papal ; il s'est prosterné près de la tombe de Saint Pierre, et après y avoir prié avec dévotion, il est reparti, en chargeant Monseigneur de Necker de remercier vivement le Saint Père de sa bienveillance. La visite a duré deux heures.

* * *

Le Jubilé de Léon XIII. — Les fêtes du Jubilé épiscopal de Léon XIII, ne sont pas encore officiellement commencées, mais selon l'expression du Saint Père lui-même, "elles ont été maugurées en quelque manière sous les auspices du Sacré-Cœur de Jésus," lors de l'audience solennelle qu'il a daigné accorder aux Dames du Sacré-Cœur, ainsi qu'à leurs élèves et aux députations de quelques-unes de leurs maisons de l'étranger. Le Saint Père, en très bon état de santé, est entré dans la salle du consistoire à onze heures un quart, accompagné de neuf Cardinaux et de plusieurs évêques et prélats. Son arrivée a été saluée par un hymne composé pour la circonstance et chanté avec accompagnement d'harmonium par les élèves des trois maisons que ces Dames ont à Rome. Le Pape en a été visiblement ému et tellement satisfait qu'il a demandé à en entendre l'exécution une seconde fois. Après la lecture de l'adresse en français et une réponse très élogieuse du Saint Père dans la même langue, les Dames du Sacré-Cœur lui ont présenté, comme prémices des dons jubilaires, une offrande en argent et un magnifique ostensor garni de pierres.

D'autres cadeaux ont déjà été envoyés au Souverain Pontife, à l'occasion de son Jubilé épiscopal. Parmi les donateurs figurent l'empereur d'Autriche et celui de Russie, le sultan de Constantinople, la reine d'Espagne, le roi de Belgique et celui de Portugal.

* * *

Fêtes Jubilaires. — Son Eminence le Cardinal Parouchi, nommé par le Saint Père président d'honneur de la commission des fêtes jubilaires, vient d'écrire à tous les évêques du monde, en les priant de communiquer directement avec lui pour tout ce qui concerne les solennités du Jubilé épiscopal de Léon XIII et de lui faire connaître les mesures qui ont été prises à ce sujet.

dans leurs diocèses, spécialement par rapport aux pèlerinages. Il a présenté à l'approbation et à la bénédiction du Souverain Pontife le programme des solennités qui auront lieu à Rome en cette circonstance. En voici les principales dispositions. Les trois derniers jours de Décembre devait avoir lieu dans l'église du Gésu un *triduum* solennel pour l'ouverture de l'année jubilaire. Le jour de la fête de l'Épiphanie, le Saint Père devait recevoir *l'hommage des Innocents*, en admettant en sa présence les enfants des familles de Rome et leurs parents.

Le 16 et 17 Février il donnera audience aux pèlerinages italiens et le 19 du même mois il célébrera à *Saint Pierre* une messe à laquelle assisteront tous les catholiques de Rome et les membres des divers pèlerinages italiens. Des cérémonies religieuses auront lieu les 21, 22 et 23 Février, dans l'église *S. Laurent in panisperna*, où Léon XIII reçut, il y a cinquante ans, la consécration épiscopale, et une mission populaire sera donnée dans quatre églises de la ville, pendant la semaine de la Passion. Un *Te Deum* solennel sera chanté à *S. Jean de Latran*, le 20 Février, anniversaire de l'élection de Léon XIII ; à *S. Pierre*, le 3 Mars, jour de son couronnement ; et à *Sainte Marie Majeure*, le 11 Avril, fête de S. Léon, son patron. Enfin, durant toute l'année jubilaire, à des époques qui seront déterminés ultérieurement, le Souverain Pontife recevra les diverses associations de Rome, le peuple de la ville, divisé en plusieurs groupes et les pèlerinages étrangers.

*
* *

Pèlerinages Jubilaires. — Déjà plusieurs de ces derniers sont annoncés, en Janvier, le pèlerinage de la Lorraine, en Février celui de l'Irlande et celui de l'Angleterre. Ce dernier, présidé par le duc de Norfolk, est annoncé comme devant être d'une très grande importance ; de nombreux membres de l'aristocratie anglaise y prendront part. Les membres des Congrès Eucharistique s'arrêteront cinq jours à Rome, en se rendant à Jérusalem, pendant le mois d'Avril et seront reçus en audience par le S. Père. Le Cardinal de Reims et plusieurs évêques belges et français, feront partie de ce pèlerinage. En Avril sont attendus aussi les pèlerins espagnols qui doivent venir très nombreux et qui renouvelleront au Saint Père les nobles sentiments exprimés par l'Espagne catholique, lors du dernier Congrès de Séville.

Béatification. — C'est aussi pendant l'année jubilaire qu'auront lieu dans la grande salle de la *Loggia*, à Saint Pierre, les fêtes solennelles de la béatification des Vénérables dont je vous ai déjà parlé et de plusieurs autres dont la cause vient de se terminer heureusement. Ce sont les Vénérables martyrs de la Compagnie de Jésus dans les Indes au XVI^e siècle, les Vénérables martyrs Dominicains en Chine, au XVII^e siècle et le Vénérable Jean d'Avila, confesseur de Ste Thérèse.

*
* *

Le B. Agnello de Pise. — Je suis heureux de vous annoncer une nouvelle fête franciscaine : le culte du Bienheureux *Agnello de Pise*, confesseur franciscain, vient d'être confirmé par le Souverain Pontife. Ce Bienheureux est un des premiers disciples de notre Père S. François ; envoyé par lui en France, il fut le premier Gardien du Couvent de Paris ; puis il passa en Angleterre, en qualité de ministre Provincial. A l'exemple de S. François, il ne voulut jamais recevoir le sacerdoce par humilité et demeura diacre toute sa vie. Puissent ces nouveaux Bienheureux attirer de nouvelles bénédictions sur l'Eglise et obtenir du ciel que Léon XIII nous soit conservé longtemps encore, plein de force et de vie, pour la plus grande gloire de Dieu et la consolation des catholiques !

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



Lettre Encyclique de notre R^{ME} P. Général



A nos fils bien-aimés dans Christ, les Provinciaux et autres Supérieurs, aux Pères et Frères, aux Religieuses de Ste Claire et à tous ceux qui sont soumis à notre juridiction, paix et consolation de Dieu le Père, par Jésus-Christ, dans l'Esprit Saint.

Voilà trois ans et plus que le fardeau du généralat de l'Ordre des Mineurs pèse sur nos épaules et c'est pour accorder à notre

esprit fatigué un peu de soulagement et de consolation, c'est pour vous inspirer à vous-mêmes un surcroît de courage pour marcher dignement dans votre vocation en toute humilité et douceur, avec la patience et le support mutuel, c'est, enfin, pour vous engager à travailler avec ardeur à la diffusion et à la prospérité de notre Ordre, par l'observance exacte de la Règle et de la discipline religieuse, que nous avons cru utile et même nécessaire de vous adresser la présente lettre encyclique. Ne pouvant, en effet, comme nous le désirerions, nous entretenir en tête-à-tête avec chacun d'entre vous, nous empruntons le secours de l'encre et du papier pour arriver jusqu'à vous, intimement persuadés, d'ailleurs, que vous recevez et mettez à exécution avec la soumission et la docilité voulues, nos exhortations, monitions, conseils et décisions. Et il en sera assurément ainsi, si vous recevez notre parole non comme celle des hommes, mais comme celle de Dieu, attendu qu'elle l'est en réalité puisque nous parlons pour plaire non aux hommes, mais à Dieu qui sonde les cœurs.

Et d'abord, nous vous parlerons de votre vocation, vous priant et vous suppliant dans le Seigneur Jésus, d'avoir sous les yeux, le jour et la nuit, et dans toutes vos pensées et vos actes, la sainte volonté de Dieu qui est que vous soyez saints. Car c'est pour cela que Dieu nous a appelés. Il nous a choisis, séparés du monde et appelés au sublime état de la vie religieuse, pour que notre conversation fut désormais dans les Cieux.

En entrant, par conséquent, dans l'Ordre de N. S. P. Saint François, nous avons rejeté loin de nous les œuvres de ténèbres, revêtu les armes de la lumière et promis à Dieu, dans notre jeunesse, de porter dans nos corps la mortification du Christ Jésus, de crucifier notre chair avec ses vices et ses convoitises, de fouler aux pieds les choses de la terre pour n'aimer que celles du Ciel. Promesse bien grande assurément, mais féconde aussi en consolations de toute sorte pour le temps présent et surtout pour la vie à venir.

Pour le temps présent d'abord, parce que, devenus les disciples et les imitateurs de Jésus-Christ, dont nous partageons la croix, nous jouissons de cette paix qui, comme l'expérience le prouve, dépasse toute compréhension, et rassasie pleinement le cœur et l'esprit. *Pour la vie éternelle* ensuite, parce que Dieu, en rémunérateur généreux, y réserve une couronne de justice à ceux qui l'aiment et à qui il sera donné de le contempler, se révélant à eux

face à face pour les transformer à sa propre image. Tenons donc bien nos promesses et nous serons saints ; observons la Règle dont nous avons fait profession, et la paix et la miséricorde de Dieu descendront sur nous.

Écoutez un instant les paroles de Jésus-Christ ; car voici ce que dit le Maître lui-même à quiconque désire faire son salut éternel : “ Si vous voulez arriver à la vie éternelle, observez mes commandements. ” — Par conséquent, si personne ne peut être sauvé à moins d’observer la loi, nous aussi, qui avons pris un jour le ciel et la terre à témoins de notre engagement à suivre la Règle du B. François, nous ne serons sauvés qu’autant que nous aurons fidèlement observé cette même Règle. Et en effet, la volonté de Dieu et son infinie bonté à notre égard, ayant fait de nous des disciples de S. François, il est de notre devoir de travailler à notre sanctification, dans l’obéissance, sans propriété et en chasteté, et en conformant notre vie aux préceptes de notre Ste Règle. Mes bien chers enfants, que personne parmi vous ne se laisse induire en erreur ! Car on ne se moque pas de Dieu ; or, Dieu lui-même affirme “ qu’il vaut mieux ne point faire de vœux si on ne doit pas les observer. ” L’homme ne recueillera que ce qu’il aura semé. Aussi, tout Frère Mineur qui sème dans sa chair les manquements et les infidélités à sa Règle et à ses vœux et prend goût aux délices du siècle, récoltera de sa chair, la corruption : et celui qui sème dans l’esprit, c’est-à-dire qu’il vit d’une vie conforme à sa profession, récoltera de l’esprit, la vie éternelle. Ne cessons donc point de faire le bien en nous conformant à l’esprit de la vie franciscaine que nous avons embrassée, si nous voulons, quand le moment en sera venu, faire une abondante moisson. Ainsi donc, nous acquitter fidèlement des prescriptions de notre Ste Règle, c’est accomplir la divine volonté qui est que nous soyons saints.

.....

Tout en accomplissant la volonté de Dieu et en travaillant à notre sanctification par l’acquisition des vertus séraphiques et évangéliques en même temps, d’humilité, de patience, de mortification, de charité, par notre esprit d’oraison et par l’observance de nos vœux et de notre Règle, ne négligeons pas de travailler avec ardeur à la vigne du Dieu des armées, afin que le règne du Christ s’étende de plus en plus dans le monde et marche de triomphe en triomphe. Car la volonté de N. B. P. S. François est que ses enfants soient les ministres du Christ et les dispensateurs

des mystères de Dieu ; et que traitant avec respect ce qui est saint, ils procurent par le saint ministère exercé avec ferveur, la sanctification et le salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Ne reculons par conséquent devant aucune fatigue quand il s'agira de faire le bien des autres et d'obtenir que le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié par les foules. Travaillons avec tout le zèle dont nous sommes capables, et chacun suivant les moyens qu'il a reçus de Dieu, par notre ministère, par notre science et par nos paroles, à l'édification du corps du Christ.

Que ceux qui ont mission d'enseigner les autres apprennent au monde, du haut de leur chaire, la doctrine de la vérité, les dogmes de la foi, la nature véritable de la Sainte Eglise Romaine et, que, s'en tenant en tout à l'enseignement des Pères, des Conciles et des Pontifes romains, ils exposent la vérité et la défendent contre les objections des hérétiques et des faux sages : tel est le devoir des fils du S. Patriarche qui, en homme catholique et tout apostolique, enseigne que la foi de l'Eglise Romaine est la seule qu'on doive servir. Les temps, en effet, sont mauvais ! Temps semblables à ceux dont parle S. Paul dans sa seconde Epître à Timothée, ch. IV, où des chrétiens nombreux abandonnant la doctrine véritable et ne consultant que leurs caprices, se choisissent des maîtres qui chatouillent leurs oreilles, qu'ils ferment à la vérité et ouvrent aux mensonges. Or, il est du devoir de ceux qui ont reçu de Dieu la science, d'instruire ces malheureux, de les avertir, de les préserver de la foule des erreurs qui courent dans le monde et de les maintenir dans la foi.....

.....

Nous voulons maintenant vous parler des Missions qui font surtout la gloire et l'honneur de notre Ordre, et où de nombreux et généreux Frères Mineurs travaillent avec ardeur à la conversion des infidèles. Mais écoutez avant ces paroles de Jésus-Christ : " La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ." (Saint Math. 9.)

A l'exemple du Divin Récepteur qui envoya les apôtres par toute la terre afin que l'Evangile fût prêché à toute créature, S. François, N. B. Père, avec l'approbation du Siège Apostolique, envoya ses disciples en leur disant : "Allez dans le monde entier et annoncez la paix à toute créature." Et, de fait, sur l'ordre et avec la bénédiction du séraphique Patriarche qui, s'étant réservé

la pa
les p
tenti
extré
que
surto
mais
jours.
des â
en eff
le Sai
Amér.
ligieur
fidèles
nation
renon
Christ
gagner
Que
donnai
foi et
réjouis
l'injure
suyé le
scies, é
une trè
partage
Christ
tant de
peupies
du salut
.....
Avant
aimés, v
d'une sai
e Pape
recreation
oyons é
ce glorie
Pontife,

la part la plus difficile et la plus périlleuse, partit pour l'Égypte, les premiers Frères Mineurs se mirent en route et le monde retentit du bruit de leur nom et leurs paroles allèrent jusqu'aux extrémités de la terre. Traditions glorieuses en vérité que celles que nous ont léguées les Missions Franciscaines ! Glorieuses surtout, en ce sens qu'elles n'ont jamais subi aucune interruption, mais qu'elles ont été continuées pendant sept siècles jusqu'à nos jours. Témoignage irréfutable que le zèle du B. Père pour le salut des âmes ne s'est pas éteint dans le cœur de ses enfants. Combien, en effet, et que de belles missions sont aujourd'hui confiées par le Saint-Siège à notre Ordre, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique, en Océanie où sont disséminés environ 2,000 Religieux ! Combien de nos frères, au milieu des fidèles et des infidèles, parmi les hérétiques et les schismatiques, au sein des nations barbares ou civilisées, travaillent courageusement et ont renoncé aux commodités de la vie, n'écoutant que la charité du Christ qui les presse et ne reculant devant aucun sacrifice pour gagner des âmes à ce même Jésus-Christ !

Que de Frères Mineurs, véritables enfants de S. François, donnant aux enfants du siècle un témoignage éclatant de leur foi et de leur amour pour Jésus-Christ, vont dans le monde se réjouissant d'avoir été jugés dignes de souffrir pour leur Maître, l'injure et la menace ! Et combien parmi eux qui, après avoir essuyé les affronts et les fouets, les fers et la prison ont été lapidés, sciés, éprouvés, mis à mort par le glaive ! Oui, en vérité, c'est une très grande, c'est notre plus grande gloire d'avoir reçu en partage tant de peuples que nous devons pénétrer de la foi du Christ et enflammer de son amour, et de compter parmi nous tant de héros qui, à l'exemple des apôtres, font entendre aux peuples assis dans les ténèbres et les ombres de la mort, la voix du salut et de la vie !

.....

Avant de terminer cette lettre, nous voudrions encore, fils bien-aimés, vous entretenir du grand événement qui remplit le monde d'une sainte allégresse. Au mois de Février prochain, Sa Sainteté le Pape Léon XIII atteindra la cinquantième année de sa consécration épiscopale. C'est pour cela que de toutes parts nous voyons éclater la joie, la jubilation et un ardent désir de célébrer ce glorieux anniversaire. Tous désirent témoigner à l'auguste Pontife, vicaire de Jésus-Christ, Père, Pasteur et Docteur infail-

libre de l'univers, l'amour filial, le respect et la soumission qu'ils professent envers sa personne sacrée. Les catholiques en particulier, n'ont qu'un cœur et qu'une voix pour remercier le ciel d'avoir donné à l'Eglise dans des temps si difficiles, un homme tel que notre Souverain Pontife, dont la sagesse si grande, la science si profonde, la prudence si éclairée font la joie des vrais chrétiens et l'effroi des ennemis du Christ. Tous forment des vœux pour que Léon XIII travaille longtemps encore à la gloire de Dieu, au bonheur et à la prospérité de l'Eglise.

Mais si cet heureux événement est une cause de réjouissance pour le peuple chrétien et une occasion de témoigner au Souverain Pontife ses sentiments de piété filiale, quelles ne doivent pas être notre joie et notre allégresse à nous qui nous disons et qui sommes en effet les enfants de S. François ! A nous qui par le vœu spécial de N. S. Père, sommes tenus de montrer à l'égard du S. Siège et du Pontife Romain un respect profond, une obéissance pleine et entière ? A nous, qui avons reçu de lui tant de témoignages de l'amour et de la bienveillance qu'il a pour notre Ordre ? A nous, enfin, qui vénérons en lui non seulement le Père très aimant de tous les catholiques, mais encore le Protecteur bienveillant de notre Ordre, qui daigne regarder avec bienveillance la vigne séraphique, l'aimer et la cultiver pour lui faire produire des fleurs et des fruits de plus en plus abondants. Il est donc convenable et même légitime pour tous ces motifs réunis, que dans la célébration de cet heureux événement la Famille franciscaine ne se montre inférieure à aucune autre. En ce qui nous concerne, nous avons décidé de nous rendre avec les supérieurs des autres Ordres religieux, aux pieds du Souverain Pontife pour lui offrir nos félicitations, nos vœux et une obole en rapport avec nos moyens, lui promettant au nom de tous ceux qui nous sont soumis, une obéissance pleine et entière. Nous devons élever nos mains vers le Ciel et nous approcher du trône de la Grâce pour obtenir miséricorde et prier avec ferveur pour que toutes choses aillent bien et que les fêtes qui se préparent en l'honneur de Léon XIII soient sa consolation et tournent au bien de l'Eglise, à la sanctification des âmes et à la gloire de Dieu. Nous ordonnons en conséquence que dans tous nos Couvents, depuis le 29 Novembre jusqu'au 18 Février, l'on récite après la Messe Conventuelle ou après les vêpres, les Antiennes *Tota pulchra es, Salve, sancte Pater: Oremus pro Pontifice*, etc., avec les versets et

oraisons, et que le 18 Février ou le dimanche suivant, une messe soit célébrée dans chaque Couvent aux intentions du Souverain Pontife.

Les Frères clercs et laïcs, les Tertiaires, les Religieuses et les Sœurs communieront aux mêmes intentions. Enfin, le soir, le *Te Deum* devra être chanté devant le T. S. Sacrement exposé.

Daigne le Seigneur entendre nos prières, exaucer nos vœux, et pendant longtemps conserver à notre Ordre, à l'Eglise et à l'univers entier un si grand Pontife.

En terminant, nous recommandons à vos prières la Ste Eglise de Dieu, les peuples chrétiens, notre Ordre et nous-même qui, malgré notre petitesse, ne cherchons que la gloire de Dieu en tout et partout, la prospérité de notre Ordre, la sanctification et le salut de nos frères et fils.

En vous embrassant dans le baiser de paix et dans la charité du Christ, nous vous accordons, avec bienveillance, la bénédiction séraphique au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Donné à Rome, au collège S. Antoine, le X des Kalendes de Novembre 1892.

FRÈRE LOUIS DE PARME,
Min. Gén.



NÉCROLOGIE.



Dame Vve Jean Cloutier, en religion sœur Claire, décédée le 11 Décembre à Trois-Rivières, à l'âge de 68 ans.

Dame J. R. H. Brasseur, en religion sœur Ste Catherine, décédée à Vaudreuil, le 9 Janvier, à l'âge de 85 ans, après douze années de profession.

Dame Cornélie Rivet, en religion sœur Claire, décédée à Montréal, le 4 Janvier, à l'âge de 50 ans, après 12 années de profession.

R. I. P.

AVIS.

Nous publions ci-joint le tarif des insertions pour un mois ; toute insertion non réclamée avant le 15 Février sera discontinuée, de même toute demande d'insertion non accompagnée du prix, sera considérée comme non avenue. S'adresser à M. M. C. Galerneau, 279 rue S. Paul, Montréal.

Nos chers abonnés auront la charité de nous pardonner les quelques inexactitudes qui ont pu encore se glisser dans l'expédition de la *Revue*. Les intéressés y remédieraient en nous communiquant leur adresse exacte et en nous signalant les erreurs postales.

TARIF POUR LES ANNONCES.

Lignes.	
30	5
20	10
15	15
10	20
5	25
30	30
20	40
15	50
10	60
5	70
30	80
20	90
15	100
10	110
5	120

Pour une insertion, 5 lignes \$0 50 cents. — Pour une année, \$ 5 00.
 Pour une page, \$2 50 l'insertion. — Pour une année, \$25 00.